

comiquement sérieuse de ses détracteurs. Pour ne pas sentir les beautés de la poésie, faut-il donc la nier ?

Et puis qu'est la poésie, si ce n'est la hardiesse, l'élévation, la richesse de la prose ?

La poésie a donné Lamartine, Alfred de Musset et Victor Hugo à la France. Voltaire ne la méprisait pas, lui qui l'appelait „la musique de l'âme, un chant intérieur“.

Ne soyons donc pas plus éclectiques que ces Messieurs !

Mais ce n'est pas là ce que je voulais dire. J'avais à vous parler de la „Festnummer“ du *Luxemburger Land*.

Je n'entrerai naturellement pas dans les détails ; je m'en rapporte aux souvenirs des lecteurs pour l'appréciation de ces diverses pages ; car l'analyse exigerait à l'appui des éloges le concours des citations ; or les citations offrent un certain embarras lorsqu'il s'agit d'une publication où l'on ne rencontre pas une page qui n'ait sa physionomie, sa toilette particulière.

Je vous dirai seulement que ce numéro a obtenu le succès le plus complet. Pour justifier cette appréciation il me suffira de rappeler le titre des diverses questions y traitées ainsi que les noms y attachés :

- 1) „Zum 21. Mai 1883“, par M. le sous-directeur N. Gredt.
- 2) „Wilhelms II. kriegsrische Laufbahn“, par le même.
- 3) „Sonst & jetzt“, par M. le professeur van Werveke.
- 4) „Johann der Blinde“, une page d'histoire, par M. Gredt susdit.
- 5) „Le château de Vianden, son architecture, ses ouvrages de défense“, précis historique, par M. l'architecte Arendt.
- 6) „Georges de Podiébrad, Duc de Luxembourg“, page d'histoire, par M. van Werveke.

Enfin 5 poésies et 2 cantates, savoir :

- 1) „Ein Maigruss dem Königshaus“, par le professeur Henrion.
- 2) „An das Vaterland“, par M. Lentz.
- 3) „Oranien Heil“, cantate par J.-N. Moës.
- 4) „Ein Blumenstrauss dem Fürstenpaar“, par M. Ch. Mersch.
- 5) „Une cantate“, par un anonyme, et enfin
- 6 et 7) Deux poésies à l'adresse du rejeton royal, par M. Moës et Ed. de Lafontaine.

Telles sont les matières renfermées dans ce seul numéro.

Tous ces noms sont honorablement connus dans le domaine des lettres ou des arts.

Nous voulons donc prouver par là que cette petite feuille est assez méritoire pour que les amateurs de l'histoire et de la littérature lui accordent leurs faveurs.

Nous concluons donc que cette publication est digne de la sympathie publique et de la protection gouvernementale.

Le jour où la bienveillance de ces deux facteurs lui sera acquise, elle pourra enfin déployer sur sa patriotique bannière toutes les espérances de la vie.

Charles DUMONT.

M o f a i l.

Strafe im Jenseits. Im Hannoverschen hatte sich ein Bauer einen Hund angeschafft, der ziemlich bössartigen Gemüthes war und eines Tages ein Schaf erwürgte. Voller Wuth und Aerger läuft das Bäuerlein sofort nach Hause, holt die Flinte und erschießt den Hund. Dann, nachdem er ihn erschossen, ergreift er seinen Knotenstock und prügelt voll Ingrimm auf den todten Hund los. Des Wegs kommt ein Nachbar und sagt erstaunt : „Aber Schwarz, das Thier ist ja längst todt, was schlägst du es noch?“ — „Ja,“ erwidert der Mann und hält erschöpft inne, „ich will ihm beweisen, daß es auch nach dem Tode im Jenseits noch eine Strafe gibt !“